

# LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN A ÉTÉ MARQUÉE PAR UNE RÉUNION SPÉCIALE À L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE

---

26 novembre 2014

La Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien a été marquée cet après-midi par une réunion spéciale à l'Office des Nations Unies à Genève.

La réunion était présidée par le Directeur général par intérim de l'Office des Nations Unies à Genève, M. Michael Møller, qui a donné lecture du message adressé à cette occasion par M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU. Dans ce message, M. Ban rappelle que nous venons de traverser une autre année sombre, triste et désolante pour les Palestiniens, les Israéliens et tous ceux qui cherchent la paix. Cet été, durant cinquante jours de brutalités, le monde a été témoin d'une guerre impitoyable à Gaza, précise-t-il. Répétant ce qu'il a dit à Gaza – à savoir qu'il condamne les attaques à la roquette perpétrées par le Hamas qui ciblent de manière aveugle les civils israéliens – et ce qu'il a dit en Israël – à savoir que l'ampleur des destructions opérées par l'armée israélienne amène à se poser de profondes questions quant au respect des principes de distinction et de proportionnalité –, M. Ban fait observer que la stabilité à long terme dépend du traitement des causes sous-jacentes du conflit. Cela signifie qu'il faut lever le bouclage de Gaza, mettre un terme à un demi-siècle d'occupation de la terre palestinienne et traiter des préoccupations de sécurité légitimes d'Israël, indique le Secrétaire général. Évoquant les nombreux réfugiés palestiniens à Gaza et ailleurs, M. Ban exhorte en outre tous les donateurs à poursuivre leur ferme soutien à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Il se dit par ailleurs profondément troublé par la situation à Jérusalem-Est et en Cisjordanie, soulignant que ce sont les extrémistes des deux camps qui dictent l'ordre du jour. Il ne pourra être mis fin au conflit que par une solution politique juste et négociée, basée sur les résolutions pertinentes des Nations Unies, rappelle M. Ban.

Dans un message adressé à la réunion, M. Mahmoud Abbas, Président de l'Autorité palestinienne, rappelle quant à lui que cette année, le peuple palestinien a encore souffert d'une agression brutale d'Israël, la puissance occupante, qui a visé plus particulièrement, l'été dernier, la bande de Gaza. Il indique en outre avoir présenté au Conseil de sécurité, par l'intermédiaire du Groupe arabe, un projet de résolution visant à fixer un calendrier pour la cessation de l'occupation israélienne. Nous avons exprimé notre disposition, depuis des décennies, à réaliser un compromis historique afin de parvenir à une solution au conflit avec Israël qui soit conforme aux résolutions et initiatives internationales, par l'établissement d'un Etat de Palestine sur seulement 22% du territoire de la Palestine historique, avec Jérusalem-Est pour capitale, et afin de parvenir à une solution concertée sur le sort des réfugiés de Palestine, conformément à la résolution 194 de l'Assemblée générale, rappelle M. Abbas. Nous restons engagés en faveur de la solution reposant sur deux Etats, affirme-t-il. En conclusion, M. Abbas exprime l'espoir que d'autres pays européens suivront l'exemple de la Suède, qui a reconnu l'Etat de Palestine.

Des déclarations ont également été faites au nom du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien et du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés, ainsi que par des représentants de la Ligue des États arabes, de l'Organisation de coopération islamique, du Mouvement des pays non alignés et de l'Union africaine. Une déclaration a également été faite au nom des organisations non gouvernementales accréditées auprès du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien.

Sur demande de Cuba, au nom du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a été observée une minute de silence en mémoire des quelque 1486 vies civiles perdues à Gaza cet été.

Il a été annoncé en fin de séance que des messages de solidarité à l'occasion de la Journée internationale avaient également été reçus de la part des chefs d'Etat de la Turquie, du Sénégal, de Sri Lanka, du Qatar, des Maldives et du Brésil ainsi que de la part de Cuba, de l'Arabie saoudite et de l'Union européenne.

## **Aperçu des déclarations**

## Message du Secrétaire général

M. MICHAEL MØLLER, Directeur général par intérim de l'Office des Nations Unies à Genève, a donné lecture du message adressé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. BAN KI-MOON, qui souligne que nous venons de traverser une autre année sombre, triste et désolante pour les Palestiniens, les Israéliens et tous ceux qui cherchent la paix. Cet été, durant cinquante jours de brutalités, le monde a été témoin d'une guerre impitoyable à Gaza – le troisième conflit de ce type en six ans, rappelle le Secrétaire général, avant de préciser s'être rendu à deux reprises dans la région ces derniers mois, une première fois pour aider à mettre un terme aux combats et une seconde pour constater les conséquences de la guerre et soutenir les efforts de reconstruction. Répétant ce qu'il a dit à Gaza – à savoir qu'il condamne les attaques à la roquette perpétrées par le Hamas qui ciblent de manière aveugle les civils israéliens – et ce qu'il a dit en Israël – à savoir que l'ampleur des destructions opérées par l'armée israélienne amène à se poser de profondes questions quant au respect des principes de distinction et de proportionnalité –, M. Ban fait observer que la stabilité à long terme dépend du traitement des causes sous-jacentes du conflit. Cela signifie qu'il faut lever le bouclage de Gaza, mettre un terme à un demi-siècle d'occupation de la terre palestinienne et traiter des préoccupations de sécurité légitimes d'Israël.

Évoquant les nombreux réfugiés palestiniens à Gaza et ailleurs, le Secrétaire général de l'ONU exhorte tous les donateurs à poursuivre leur ferme soutien à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Il se dit par ailleurs profondément troublé par la situation à Jérusalem-Est et en Cisjordanie, soulignant que ce sont les extrémistes des deux camps qui dictent l'ordre du jour. Il rappelle en outre avoir à maintes reprises dénoncé les activités d'implantation de colonies israéliennes en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est. Il ne pourra être mis fin au conflit que par une solution politique juste et négociée, basée sur les résolutions pertinentes des Nations Unies, insiste M. Ban. Les Israéliens et les Palestiniens sont face à un destin partagé sur une terre partagée, affirme le Secrétaire général, affirmant toutefois craindre profondément que chaque jour qui passe n'amène les gens de la région à perdre tout sentiment de lien, tout sentiment d'empathie, tout sentiment de compréhension mutuelle de notre humanité et de notre avenir communs. Le stupide cycle de la destruction doit cesser et le cercle vertueux de la paix doit débiter, conclut le Secrétaire général.

Cuba, au nom du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a indiqué être encore profondément affectée par le dernier conflit à Gaza – la troisième guerre israélienne contre Gaza depuis les élections législatives palestiniennes de janvier 2006. Aussi, Cuba a-t-elle demandé que soit observée une minute de silence en mémoire des quelque 1486 vies civiles perdues à Gaza cet été, parmi lesquelles 513 enfants et 269 femmes, alors même que le nombre de victimes continue d'augmenter suite aux effets de cette guerre. Il convient de noter que du côté israélien, ce sont six vies civiles qui ont été perdues, a ajouté Cuba. Attirant l'attention sur un certain nombre d'événements positifs intervenus cette année, Cuba a rappelé que la Palestine avait officiellement accédé aux quatre Conventions de Genève ainsi qu'à dix autres traités et conventions internationaux. Cuba a également rappelé que la Suède a été, le 30 octobre dernier, le 135<sup>ème</sup> pays du monde à reconnaître l'Etat de Palestine, alors que la Chambre des Communes au Royaume-Uni et le Parlement irlandais ont tenu des votes qui ont largement reconnu l'Etat de Palestine par motion non contraignante et que la France et l'Espagne, par votes parlementaires elles aussi, devraient prochainement adopter des motions similaires. Cuba a encouragé tous les gouvernements qui ne l'ont pas encore fait à reconnaître l'Etat de Palestine, se disant persuadée que cela aiderait les parties à trouver une solution politique juste puisque, étant entendu que, pour des raisons évidentes, il est impossible pour un peuple sous occupation d'être traité équitablement et sur un pied d'égalité par la force occupante. Cuba a par ailleurs fait observer que les factions politiques palestiniennes ont enregistré une percée attendue depuis longtemps en formant un Gouvernement d'unité nationale dont la première session du Cabinet s'est tenue à Gaza le 9 octobre dernier. Attirant par ailleurs l'attention sur les nombreux événements politiques et culturels organisés par le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien à l'occasion de la commémoration de la présente Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, Cuba a fait observer que l'un de ces événements reste à venir: la Réunion de la société civile organisée à Séville les 2 et 3 décembre prochain.

Cette année, a poursuivi Cuba, d'inquiétants développements donnant lieu à de graves préoccupations se sont également produits: expansion illégale des colonies de peuplement à Jérusalem-Est et en Cisjordanie, notamment dans la stratégique zone E1 de Cisjordanie; détention de nombreux Palestiniens du fait de leur résistance à l'occupation; guerre de cinquante jours à Gaza, qui s'est notamment soldée par la destruction de plus de 100 000 foyers de Palestiniens. Le peuple palestinien continue de souffrir de punition collective, ce qui est illégal au regard du droit international, et la communauté internationale doit faire tout son possible pour remédier à cette injustice, a conclu Cuba, soulignant que le statu quo

est inacceptable.

Sri Lanka, au nom du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés, a rappelé que la question palestinienne avait continué cette année à figurer en bonne place à l'ordre du jour international, comme en témoignent nombre d'activités parlementaires. Le Comité spécial, comme il l'a indiqué dans son rapport, a été consterné par l'impact humanitaire de la récente escalade de violence qui s'est traduite par des destructions des dévastations et des déplacements à grande échelle à Gaza. Le Comité spécial espère fortement que le cessez-le-feu s'accompagnera d'un progrès politique solide sur le terrain. Il ne faut pas perdre espoir dans un accord de paix durable qui mènera à l'établissement d'un Etat pleinement souverain et sûr de Palestine existant côte à côte avec Israël, a ajouté Sri Lanka. Il faut que la communauté internationale honore les engagements qu'elle a pris le mois dernier au Caire en faveur de la reconstruction de Gaza, a poursuivi le pays, réitérant son appel en faveur de la levée du blocus illégal contre Gaza et se félicitant de la levée partielle des restrictions dans le cadre de la résolution 1860 du Conseil de sécurité.

Le Comité spécial espère voir s'améliorer la situation des détenus palestiniens, laquelle reste un sujet de grave préoccupation pour lui, a poursuivi Sri Lanka, avant de rappeler que le Comité spécial avait récemment fait rapport devant la Quatrième Commission de l'Assemblée générale au sujet des allégations de mauvais traitement, de torture et de négligence médicale à l'encontre des détenus. Un grand nombre de Palestiniens sont placés sous détention administrative, sans charge ni jugement, pour des périodes indéfinies, a insisté Sri Lanka, affirmant que la détention administrative semble être devenue la norme dans le Territoire palestinien occupé. Sri Lanka a par ailleurs dénoncé les vastes dépossessions de leurs terres agricoles dont sont victimes les Palestiniens ainsi que les récentes annonces de nouvelles implantations de colonies. Sri Lanka a rappelé que le Comité spécial avait exhorté la communauté internationale à enquêter de manière transparente sur les activités des entreprises enregistrées dans leurs pays respectifs qui profitent des colonies israéliennes et les exploitent en Cisjordanie et dans le Golan syrien occupé. Enfin, le Comité spécial est préoccupé par les tensions en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est et rappelle que la paix et la sécurité durables ne sauraient être réalisées sans traiter des causes du conflit.

La Ligue des États arabes a dénoncé l'attitude méprisante d'Israël, affirmant qu'elle a atteint son paroxysme alors que ce pays ne cesse de perpétrer - en particulier contre Gaza, dont le blocus se poursuit - des crimes et massacres de civils qui constituent des crimes de guerre et de génocide. Israël poursuit sa politique de colonisation pour englober les territoires palestiniens, a insisté la Ligue. Elle a dénoncé les attaques israéliennes contre les églises, les mosquées et les religieux. Elle a par ailleurs attiré l'attention sur le sort des cinq mille détenus palestiniens qui se trouvent dans les prisons israéliennes dans des conditions inhumaines. La Ligue a en outre dénoncé le visage «raciste et hideux» de l'actuel Gouvernement israélien de droite.

Le moment est venu pour le peuple palestinien de jouir de sa liberté et de son indépendance, a poursuivi la Ligue des Etats arabes. Il est temps que la communauté internationale amène Israël à respecter la légalité internationale, a-t-elle insisté. La Ligue des Etats arabes a apporté son soutien à l'idée de convoquer une conférence des Etats parties à la quatrième Convention de Genève et à la démarche visant à fixer un délai pour le retrait d'Israël de tous les territoires occupés. Il est du devoir de tous d'être solidaire avec le peuple palestinien, a conclu la Ligue.

Dans un message adressé à la réunion, le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique(OCI), M. IYAD AMEEN MADANI, déplore que malgré le consensus international sur la reconnaissance de l'Etat de Palestine exprimé à l'Assemblée générale des Nations Unies depuis le 29 novembre 2012, Israël, la puissance occupante, continue d'œuvrer pour saper toutes les chances de négociations politiques sérieuses, à travers la poursuite de ses politiques agressives fondées sur la construction et l'expansion des colonies de peuplement, la démolition des maisons d'habitation, la confiscation des terres et la judaïsation de Jérusalem, ainsi que la non-acceptation de l'Initiative de paix arabe et des autres références internationales comme base de paix. Dénonçant la poursuite des dangereuses et inadmissibles pratiques israéliennes à l'encontre des sanctuaires de la ville occupée de Jérusalem, notamment les actes de profanation de la Mosquée d'al-Aqsa, les agressions perpétrées contre des fidèles dans les esplanades et les fermetures des portails de la Mosquée, M. Madani souligne, dans son message, que de telles agressions risquent d'étendre gravement l'envergure du conflit à une dimension religieuse avec des répercussions et des conséquences pour la sécurité et la stabilité de l'ensemble de la région. Aussi, l'OCI appelle-t-elle à une action internationale responsable obligeant Israël à cesser ces agressions et garantissant leur non-répétition.

L'OCI demande également au Conseil de sécurité de l'ONU de prendre une décision ferme pour arrêter le

crime continu que constitue la poursuite de la construction et de l'expansion des colonies de peuplement israéliennes sur le territoire de l'Etat de Palestine occupée depuis 1967 et contraindre Israël à se conformer aux termes de référence de la paix. L'OCI réitère en outre sa position selon laquelle la poursuite du blocus israélien illégal de la bande de Gaza constitue une violation flagrante du droit international humanitaire qui entraîne de graves conséquences humanitaires. L'OCI renouvelle son appel en faveur de la tenue d'une réunion des Hautes Parties contractantes de la quatrième Convention de Genève afin de prendre des mesures concrètes et efficaces à même d'assurer l'application de la Convention dans le territoire palestinien occupé. Enfin, l'OCI souligne la nécessité pour la communauté internationale de prendre ses responsabilités en trouvant une solution radicale à la question palestinienne, grâce à l'appui d'une résolution du Conseil de sécurité établissant un délai à l'arrêt de l'occupation israélienne.

La République islamique d'Iran, au nom du Mouvement des pays non alignés, a renouvelé sa solidarité avec le peuple palestinien afin que celui-ci recouvre ses droits inaliénables. La République islamique d'Iran s'est dite très déçue de voir que le peuple palestinien n'a toujours pas la possibilité d'exercer son droit à l'autodétermination alors que la question de la Palestine est inscrite à l'ordre du jour des Nations Unies quasiment depuis leur création. Le moment est venu de mettre fin à l'occupation illégitime des territoires palestiniens, a-t-elle insisté.

Dénonçant les massacres perpétrés par Israël à Gaza cet été, l'Iran a ensuite fait observer qu'Israël ne coopère pas avec le Rapporteur spécial mandaté en septembre dernier par le Conseil des droits de l'homme. Malgré les efforts internationaux, l'occupation israélienne se poursuit et cet échec continue de saper la crédibilité du système international, a insisté l'Iran. Le Conseil de sécurité ne peut rester en marge de cette quête d'une solution pacifique en Palestine, a ajouté le pays. La crise peut être résolue en reconnaissant les droits inaliénables du peuple palestinien, y compris son droit à un Etat souverain, a conclu l'Iran.

L'Union africaine a fait observer que les années se succèdent mais se ressemblent beaucoup quand il s'agit des violations graves du droit international commises par les autorités israéliennes contre un peuple palestinien qui ne se sent pas suffisamment soutenu et qui est collectivement puni parce qu'il poursuit sa quête légitime de jouir d'un Etat indépendant et souverain. Les différents rapports, de toutes les sources, sur la récente escalade israélienne dans les territoires palestiniens occupés, en particulier à Gaza, font état d'une pratique courante d'attaques perpétrées en toute indifférence contre des habitations civiles, a poursuivi l'Union africaine. Israël continue d'interdire aux organisations internationales de défense des droits humains de se rendre à Gaza et les autorités israéliennes s'obstinent à refuser de coopérer avec la commission d'enquête mise en place par le Conseil des droits de l'homme, a-t-elle souligné, ajoutant que ce refus montre indéniablement que les autorités israéliennes cherchent à dissimuler des violations ou à échapper à la surveillance internationale. L'Union africaine a par ailleurs souligné que la politique d'implantations illégales continue de produire les conséquences les plus néfastes sur le processus de paix.

Réuni en juin dernier à Malabo, le Conseil exécutif de l'Union africaine a rappelé qu'une paix juste, globale et durable au Moyen-Orient passe par un retrait complet d'Israël des territoires arabes et palestiniens occupés jusqu'aux lignes de juin 1967, a d'autre part souligné l'Union africaine. Elle a rappelé que les différentes hautes instances de l'Union continuent de condamner les pratiques inhumaines d'Israël contre les prisonniers et les détenus palestiniens. L'Union africaine a par ailleurs indiqué que son Conseil exécutif a affirmé son appui total à la démarche palestinienne visant à obtenir pour l'Etat de Palestine le statut de membre à part entière à l'ONU.

Pour les organisations non-gouvernementales accréditées auprès du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, l'Alliance universelle des unions chrétiennes féminines (YWCA), au nom également de la Fédération générale des femmes arabes, a déclaré que «l'occupation militaire israélienne avec la poursuite de ses politiques de colonialisme, d'apartheid et maintenant de génocide à Gaza, ses politiques de "tirer pour tuer" à Jérusalem et ses attaques contre la mosquée d'al-Aqsa» ont gravement violé les droits de l'homme du peuple palestinien. Les dirigeants du monde, emmenés par les Etats-Unis, ont une fois de plus tenté de faciliter un processus de paix qui a mené à la confiscation de davantage de terres, à davantage de colonies de peuplement et à aucune paix. Les Palestiniens n'ont pas seulement demandé qu'il soit mis fin à l'occupation militaire mais aussi que soient garantis leurs droits civils et le droit au retour de leurs réfugiés. L'occupation militaire israélienne exacerbe la violence contre les femmes et les enfants, a souligné l'Alliance, avant de se dire bouleversée par l'escalade de la violence à Jérusalem-Est et en Cisjordanie et outrée par la complicité du monde qui reste silencieux. L'ONG a insisté sur le rôle des femmes dans l'édification de la paix et la résolution du conflit. Elle s'est en outre dite profondément préoccupée qu'Israël continue de défier la décision du Conseil des droits de l'homme de nommer une Commission internationale d'enquête indépendante pour enquêter sur les

dernières opérations militaires à Gaza en interdisant à l'équipe de ladite Commission d'enquête d'entrer à Gaza. Aussi, tous les gouvernements et la société civile devraient-ils prendre des mesures pour rejoindre le mouvement mondial de boycott, de désinvestissement et de sanctions visant à exercer des pressions économiques sur Israël jusqu'à ce que le pays respecte le droit international et prendre des mesures afin que cesse l'occupation militaire de tous les Territoires palestiniens occupés; qu'il soit mis un terme au siège de Gaza et que soit soutenue la reconstruction de Gaza, en tenant Israël pour financièrement responsable; que cesse le transfert forcé de bédouins de leurs terres; qu'il soit mis un terme à l'expansion des colonies de peuplement israéliennes et à l'annexion de Jérusalem-Est; que soit soutenu le droit de retour des réfugiés; et que soient libérés tous les détenus.

L'État de Palestine a donné lecture d'un message de M. MAHMOUD ABBAS, Président de l'Autorité palestinienne et Président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, qui rappelle que l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé cette année 2014 Année internationale de solidarité avec le peuple palestinien. Deux ans après l'adoption de la résolution historique qui a vu le statut de la Palestine élevé au rang d'Etat observateur non membre des Nations Unies, notre objectif reste d'atteindre la qualité de membre à part entière des Nations Unies, ce qui est le droit légitime et légal de notre peuple, poursuit le Président de l'Autorité palestinienne dans son message. En dépit des défis, des difficultés et des reculs, nous continuons d'avoir confiance et espérons qu'une paix juste peut être réalisée dans notre région et que le droit peut prévaloir, assure M. Abbas. Il est grand temps de trouver la volonté politique afin d'agir de manière décisive pour la réalisation des droits inaliénables du peuple palestinien, y compris l'indépendance de l'Etat de Palestine, sur la base des frontières d'avant 1967 et avec Jérusalem-Est pour capitale, ajoute-t-il.

Poursuivant – et tout en renouvelant sa profonde gratitude à tous ceux qui continuent sans relâche de se porter aux côtés du peuple palestinien – M. Abbas déplore le manque d'application des innombrables résolutions adoptées au sujet de la question de Palestine. Cette année, rappelle-t-il, le peuple palestinien a encore souffert d'une agression brutale d'Israël, la puissance occupante, qui a visé plus particulièrement, l'été dernier, la bande de Gaza. L'occupation militaire de notre terre et de notre peuple doit cesser, insiste le Président de l'Autorité palestinienne, avant de lancer un appel urgent à la communauté internationale afin qu'elle agisse de manière résolue pour obliger Israël à se conformer à ses obligations légales, aux résolutions pertinentes des Nations Unies et à ses engagements internationaux. M. Abbas indique avoir présenté au Conseil de sécurité, par l'intermédiaire du Groupe arabe, un projet de résolution visant à fixer un calendrier pour la cessation de l'occupation israélienne – occupation qui n'a que trop duré. Dans son message, M. Abbas insiste sur la nécessité de mettre totalement un terme à la campagne d'implantation de colonies israéliennes et aux confiscations de terres palestiniennes dans le Territoire palestinien occupé, ainsi que sur la nécessité de lever complètement le blocus imposé au peuple palestinien de la bande de Gaza. L'Etat de Palestine n'a de cesse d'agir de bonne foi dans la recherche de la paix, assure le Président de l'Autorité palestinienne. Nous avons exprimé notre disposition, depuis des décennies, à réaliser un compromis historique afin de parvenir à une solution au conflit avec Israël qui soit conforme aux résolutions et initiatives internationales, par l'établissement d'un Etat de Palestine sur seulement 22% du territoire de la Palestine historique, avec Jérusalem-Est pour capitale, et afin de parvenir à une solution concertée sur le sort des réfugiés de Palestine, conformément à la résolution 194 de l'Assemblée générale, rappelle M. Abbas. Nous restons engagés en faveur de la solution reposant sur deux Etats, affirme-t-il. En conclusion, M. Abbas exprime l'espoir que d'autres pays européens suivront l'exemple de la Suède, qui a reconnu l'Etat de Palestine.

*Ce document est destiné à l'information; il ne constitue pas un document officiel*

M14/022F